



TERRITOIRES - ÉDUCATION - FORMATION - ÉDUCATION - TRANSPORT - ENVIRONNEMENT - CULTURE & SPORT - TOURISME & PATRIMOINE - EUROPE



Communiqué de presse

➔ Le mercredi 17 juin 2015

Orientation pour tous et tout au long de la vie **Avec ses partenaires, la Région prend en main le Service Public Régional de l'Orientation**

Depuis le 1^{er} janvier 2015, tout citoyen peut être accueilli, écouté et informé sur les questions d'orientation, de formation et d'emploi, dans l'une des 300 structures partenaires, réparties sur l'ensemble du territoire breton. Ce service public régional de l'orientation (SPRO) est coordonné par la Région, en collaboration avec l'État (réseau des CIO pour le Rectorat) et en partenariat avec 8 autres réseaux régionaux d'acteurs spécialisés. Mercredi 17 juin, Patrick Strzoda, préfet de région Bretagne, Michel Quéré, Recteur de l'Académie de Rennes, Pierrick Massiot, Président du Conseil régional, et les réseaux partenaires ont validé les modalités d'organisation et de mise en œuvre de ce nouveau service public.

La Région, chef de file du service public régional de l'orientation

Confié aux Régions par la loi du 5 mars 2014, relative à la formation professionnelle, l'emploi et à la démocratie sociale, le Service Public Régional de l'Orientation doit permettre de concilier deux objectifs complémentaires : répondre aux besoins de chaque citoyen en matière d'orientation tout au long de la vie et contribuer au développement social et économique des territoires.

De l'accueil personnalisé et individualisé de chacun à l'accompagnement des « décrocheurs », c'est désormais à la Région d'assurer ce nouveau service public, en étroite collaboration avec l'État (qui conserve la définition, au niveau national, de la politique d'orientation des élèves et des étudiants) et en partenariat avec un réseau d'acteurs spécialisés apportant leurs expertises complémentaires.

Une dynamique déjà bien établie en Bretagne

Depuis 2005, la Région mène une politique volontariste en matière d'accès à la formation professionnelle, basée sur le partenariat et la mise en réseau des acteurs et organismes impliqués dans l'orientation et la formation. C'est dans le prolongement de cette démarche que la Région met aujourd'hui en œuvre le Service Public Régional de l'Orientation. Celui-ci propose un accueil personnalisé et individualisé à tous les citoyens, quelle que soit leur situation socio-économique. Pour cela, la collectivité s'appuie sur l'expertise des **9 réseaux régionaux partenaires, couvrant les besoins de l'ensemble de la population** :

- les Centres d'information et d'orientation (CIO),
- Pôle emploi,
- les missions locales (ARML),
- le Fongecif,
- les structures d'information jeunesse (CRIJ, PIJ, BIJ),
- les Services universitaires d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP),
- les structures adhérentes au réseau SPEF (Structures de proximité emploi-formation),
- les CAP emploi (personnes handicapées),
- l'Association pour l'emploi des cadres (APEC).

Contacts presse : Odile Bruley – Caroline Deghorain – Rose-Marie Louis

Tél. : 02 99 27 13 54 – Courriel : presse@bretagne.bzh – Internet : www.bretagne.bzh/espace-presse

Une offre de service plurielle

En Bretagne, trois niveaux de service constituent le SPRO :

- **L'Accueil personnalisé et individualisé (API)** : première porte d'entrée dans le SPRO, cet accueil à la fois individualisé (rencontre avec un professionnel en face-à-face, de visu ou à distance) et personnalisé (qui prend en compte la singularité de chacun) s'adresse à tous les publics en recherche d'une information ou d'un conseil. Délivré, selon un même cahier des charges, par les professionnels des structures des 9 réseaux régionaux partenaires, il consiste à écouter chaque demande afin de fournir des premiers éléments d'information adaptés à la situation, de repérer les démarches complémentaires nécessaires et de guider, le cas échéant, la personne vers un autre professionnel, pour lui permettre de poursuivre sa démarche.
- **Les conseils spécifiques** : ces services visent à poursuivre l'élaboration du projet de chaque personne de manière experte et approfondie. Du conseil en orientation scolaire à l'accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise, en passant par le conseil en évolution professionnelle (CEP) ou en validation des acquis de l'expérience (VAE), il s'agit ici de s'adapter et de répondre à chaque besoin, à toutes les étapes de la vie.
- **Les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD)** : au nombre de 17 en Bretagne, elles visent à apporter une réponse personnalisée et rapide à chaque jeune de plus de 16 ans, sortis du système scolaire sans diplôme et sans solution.

Une démarche et une organisation participatives

Les conventions signées ce jour précisent les modalités de mise en œuvre et l'organisation du SPRO en Bretagne. La gouvernance est assurée par le **Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP)**, instance de concertation régionale créée par la loi du 5 mars 2014. Composé de représentants de l'État, de la Région et des organisations syndicales et professionnelles, il est chargé d'assurer, à l'échelle régionale, la coordination entre les acteurs concernés.

Profondément inscrite dans une démarche participative, la **Région, pilote du SPRO**, a constitué un « groupe politique régional », associant, à ses côtés, l'État –en particulier le Recteur au titre des CIO– et les représentants des 8 autres réseaux partenaires. Ce groupe a défini le cahier des charges de l'accueil personnalisé et individualisé, veille à la mise en œuvre du SPRO sur l'ensemble du territoire, détermine les actions à conduire et identifie les axes de suivi et d'évaluation.

Où s'adresser pour bénéficier d'un accueil personnalisé et individualisé?

Pour trouver la structure la plus proche, **des outils** sont à la disposition de tous :

➤ le site internet **Se former en Bretagne**, rubrique « Où se renseigner ? » : <http://www.seformerenbretagne.fr>

➤ le site internet **Nadoz**, rubrique « Où s'informer ? » : <http://www.nadoz.org>

➤ l'application mobile **Géorient'et Vous**, développée par le CRIJ Bretagne avec l'ensemble des partenaires du SPRO : <http://www.ij-bretagne.com>



Qu'attendent les usagers du service public régional de l'orientation ?

Résultats de l'enquête interrégionale sur les usages et attentes des publics

Dès fin 2013, la Région Bretagne s'est engagée, ainsi que 7 autres régions, dans une expérimentation du service public régional de l'orientation. Dans ce cadre, trois régions (Bretagne, Centre et Pays de la Loire) ont souhaité mieux connaître les usages et attentes des publics, afin de proposer un SPRO au plus près des besoins exprimés.

L'enquête inter-régionale menée en ce sens par le cabinet TMO Régions, en 2014, a eu pour objet de mesurer la connaissance des publics des outils et services existants, et de connaître les usages des personnes à la recherche d'une information ou d'une orientation/réorientation professionnelle. Premier constat : **l'orientation est une question importante pour les citoyens**. En effet, 88% des 1 700 personnes interrogées se posaient des questions sur leur orientation ou leur évolution professionnelle au moment de l'enquête et 70 % avaient effectué des recherches d'information ou de conseils au cours des deux années précédentes. Parmi les enseignements tirés de l'enquête, on peut noter :

📌 Accès à l'information : complémentarité de l'offre dématérialisée et des lieux physiques

Concernant la recherche d'informations, 89% des personnes interrogées citent le recours à Internet et 74 % ont fait appel à des lieux et organismes. D'où l'importance de proposer une offre de services à distance tout en maintenant un accès facilité aux lieux et structures d'accueil. Les attentes en matière d'information portent sur l'emploi, les formations, les métiers et les secteurs d'activité. Les publics recherchent avant tout des informations **à l'échelle de leur bassin d'emploi**.

📌 Accueil, écoute et conseils personnalisés : les points forts d'un SPRO idéal

Les demandeurs d'emploi et les salariés expriment une exigence forte de **qualité** et de **réactivité** dès leurs premières démarches. Dès le premier contact, ils souhaitent obtenir des informations sur l'offre de services disponibles, une première analyse de leur demande et un aiguillage, au sein du SPRO, vers l'interlocuteur le plus adapté. Cette qualité de service exige, de la part des personnes chargées de l'accueil, **une connaissance fine des structures et de leur offre de services**.

📌 L'importance de faire appel à un professionnel

Deux tiers des publics ayant engagé des démarches d'information ont éprouvé le besoin de faire appel à un professionnel. Les publics manifestent une nette **préférence pour les échanges en face-à-face** mais souhaitent pouvoir solliciter les professionnels, de façon complémentaire, par des services à distance (mail, téléphone...). 2/3 des publics préfèrent bénéficier d'un suivi personnalisé avec **un référent unique**. Cette attente correspond aux besoins exprimés d'informations et de conseils personnalisés. De même, le conseiller idéal est différent selon les publics : il est conseiller « **coach** » pour les demandeurs d'emploi, conseiller « **impulseur** » pour les jeunes, conseiller « **passer** » pour les salariés. Mais tous s'accordent sur un socle commun de base : une grande qualité relationnelle, des conseils et des informations personnalisés, une approche méthodologique pour co-construire leur projet.

Les 9 réseaux partenaires du SPRO en Bretagne

Le réseau des Centres d'Information et d'Orientation (CIO)



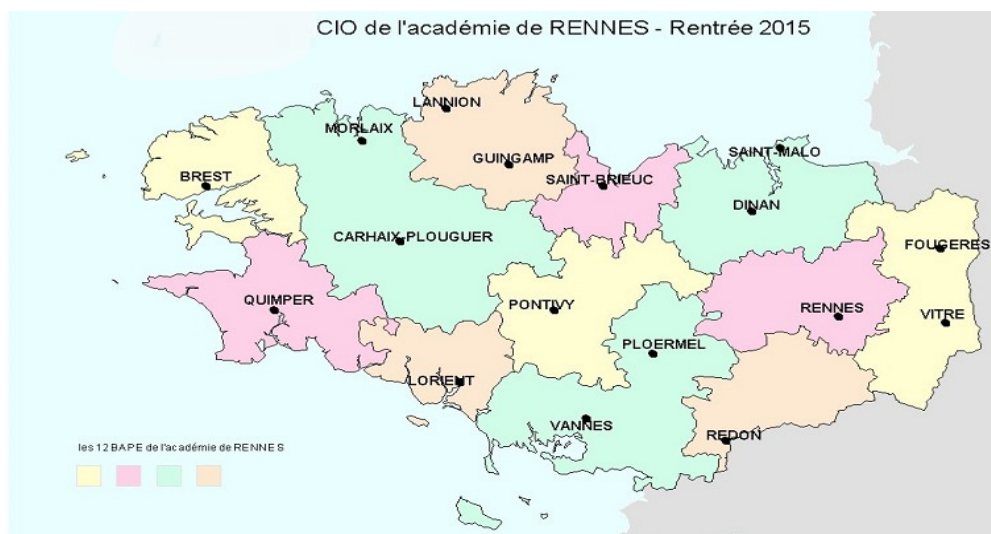
MISSIONS

Géré par le Ministère de l'Éducation nationale, il délivre un service gratuit de conseil en orientation et des informations sur les métiers et les formations à tous les publics, prioritairement aux élèves de la 6^{ème} à la Terminale.

Composés d'une équipe de conseillers d'orientation-psychologues et d'un directeur, les CIO accueillent et accompagnent les usagers dans la construction de leur parcours de formation, d'orientation et d'insertion. Les personnels d'orientation interviennent en tant que conseillers techniques sur l'orientation scolaire et professionnelle auprès des équipes éducatives et des chefs d'établissement dans les établissements scolaires.

IMPLANTATION

17 CIO dont au moins un par bassin d'animation de la politique éducative (BAPE)



PROFESSIONNELS

150 professionnels dont :

125 conseillers d'orientation psychologues ;

20 directeurs de CIO ;

4 inspecteurs de l'information et de l'orientation ;

1 chef du service académique d'information et d'orientation.

MISSIONS

Acteur majeur du marché de l'emploi, Pôle emploi facilite le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et offre aux entreprises des réponses adaptées à leurs besoins de recrutement.

Ses missions :

- Prospecter le marché du travail, collecter des offres d'emploi et appuyer les entreprises dans leur recrutement
- Accueillir, informer, orienter et accompagner les demandeurs d'emploi
- Inscrire sur la liste des demandeurs d'emploi
- Indemniser les demandeurs d'emploi
- Recueillir les données relatives au marché du travail et à l'indemnisation
- Mettre en œuvre les actions confiées par l'État, l'Unédic et les collectivités locales

IMPLANTATION

37 agences de proximité, 4 agences de services spécialisées en matière d'accompagnement des salariés licenciés, d'orientation et d'appui au recrutement et **1 plateforme régionale** de services assurant différentes activités (relation téléphonique, traitement administratif des volets prestations- formations).

PROFESSIONNELS

Au total, 2 300 collaborateurs, dont **1 500 spécifiquement en charge de l'accompagnement des demandeurs d'emploi** et 40 psychologues du travail.

L'Association régionale des missions locales

MISSIONS

Les 17 missions locales de Bretagne accueillent, informent et orientent les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et accompagnent chaque année 50 000 jeunes dans leur projet d'insertion professionnelle : orientation, formation, emploi, mobilité, santé, logement, budget, citoyenneté.

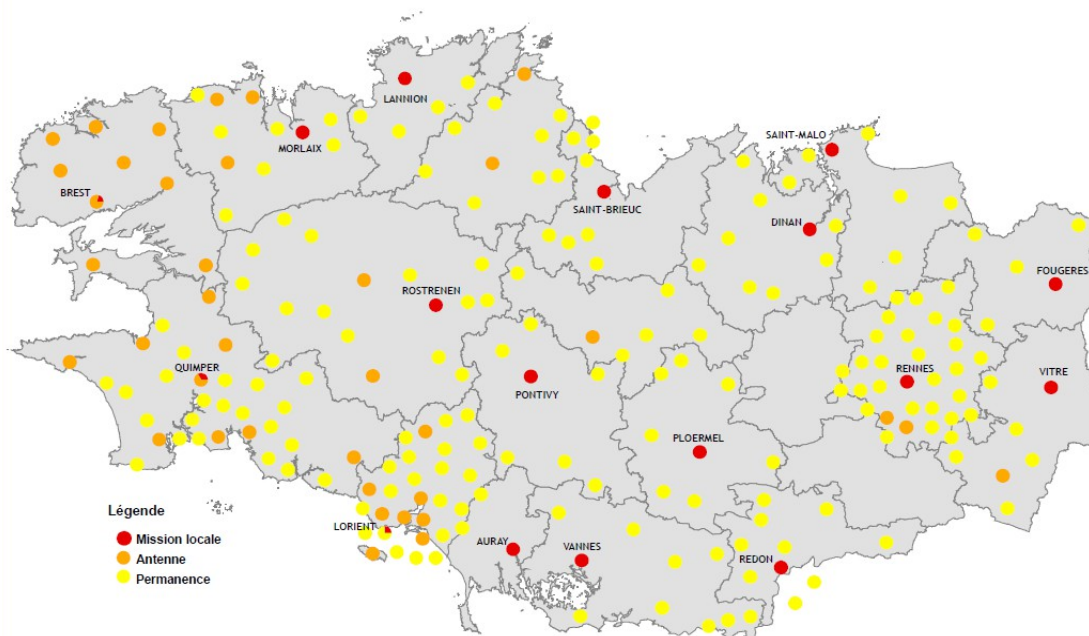
Chacun bénéficie d'une relation personnalisée avec un conseiller, qui, en fonction des besoins individuels, déploie un ensemble d'actions, visant à conduire chaque jeune à l'autonomie.

L'Association régionale des missions locales réunit les 17 missions locales bretonnes dans le but :

- d'assurer la cohésion du réseau ;
- d'organiser la formation continue et la professionnalisation des salariés ;
- de participer à l'observation de la situation des jeunes bretons ;
- de développer les partenariats avec les entreprises, les acteurs institutionnels et sociaux économiques en Bretagne.

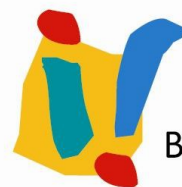
IMPLANTATION

17 missions locales, assurant également un accueil au sein d'antennes et permanences, soit une présence sur 340 lieux.



PROFESSIONNELS

500 professionnels travaillent au sein des missions locales et 300 administrateurs locaux en assurent la gouvernance.



MISSIONS

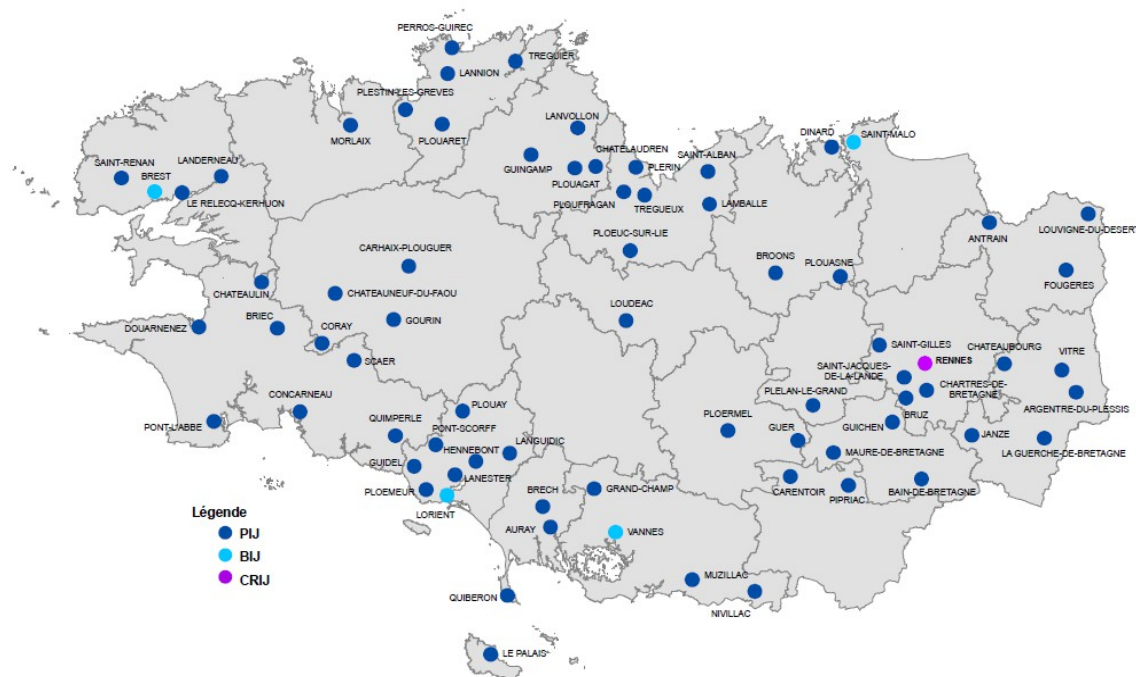
Les structures Information Jeunesse (points, bureaux et centre régional) exercent leur mission en se conformant à la charte Information Jeunesse : garantir l'égalité d'accès à l'information à tous les jeunes, les informer sur tous les sujets qui les concernent et renforcer ainsi leur capacité à agir par eux-mêmes.

L'information est délivrée sans rendez-vous. Le réseau national et régional produit une documentation sur l'emploi, la formation, les métiers, le logement, la mobilité internationale...

Le réseau Information Jeunesse est, depuis 44 ans, un spécialiste de l'information des jeunes et de l'accompagnement de leur réussite.

IMPLANTATION

73 structures essaimées sur l'ensemble du territoire breton :



PROFESSIONNELS

142 professionnels sur l'ensemble de la région.

Les services universitaires d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP)



MISSIONS

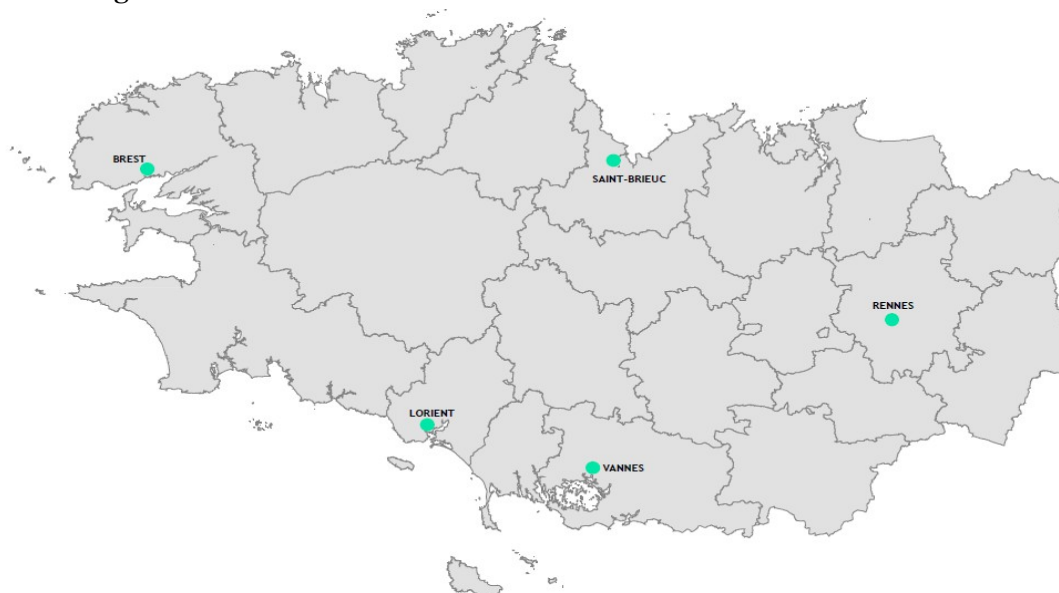
Les missions principales des services universitaires d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP) sont :

- **Accompagnement des usagers** à la construction d'un parcours de formation adapté à leurs objectifs professionnels, accompagnement vers l'insertion professionnelle,
- **Observatoire** (enquêtes d'insertion professionnelle, vie étudiante, suivi de cohortes, etc.).

Les SUIO-IP englobent **les 4 universités en Bretagne** -Université de Bretagne Sud, Université de Bretagne Occidentale, Université Rennes 1 et Université Rennes 2- et un instrument fédérateur des établissements d'enseignement supérieur et de recherche en Bretagne : **l'Université européenne de Bretagne (UEB)**.

IMPLANTATION

5 SUIO-IP en Bretagne :



PROFESSIONNELS

66 professionnels au sein des SUIO-IP, dont 29 engagés dans la démarche du SPRO.

Le Réseau SPEF Bretagne



MISSIONS

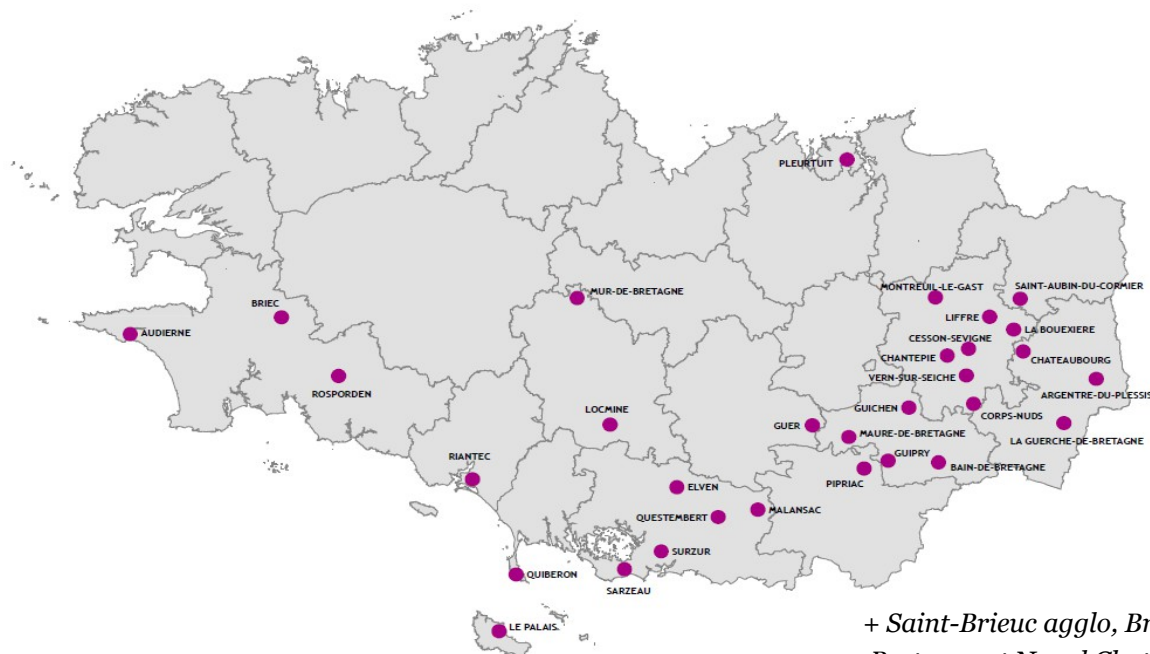
Le Réseau SPEF Bretagne, créé en 2013, a pour objet de permettre aux structures de proximité de l'emploi et de la formation (SPEF) de mieux assurer leurs missions en fonction de l'évolution des réalités locales (facilitateur, coopération et subsidiarité).

Espace de ressources et d'accueil de proximité à l'échelon communal ou intercommunal, ces structures :

- assurent l'accueil, l'information et le conseil - accompagnement pour tous les publics sur les questions d'emploi et de formation ;
- favorisent l'information, le recrutement des employeurs locaux ;
- travaillent en étroite collaboration avec des partenaires et développent des projets communs pour mettre en place des services aux usagers en complémentarité des partenaires locaux et institutionnels.

IMPLANTATION

Au total, la Bretagne compte **95 structures de proximité** Emploi-Formation réparties sur les 21 pays. Le réseau SPEF regroupe d'ores et déjà une trentaine de structures et sa campagne d'adhésion se poursuit.



+ Saint-Brieuc agglo, Bruz, Chartres de Bretagne et Noyal Chatillon sur Seiche

PROFESSIONNELS

1 à 4 salariés au service des usagers et du territoire par structure.

CHEOPS, le réseau des Cap Emploi



MISSIONS

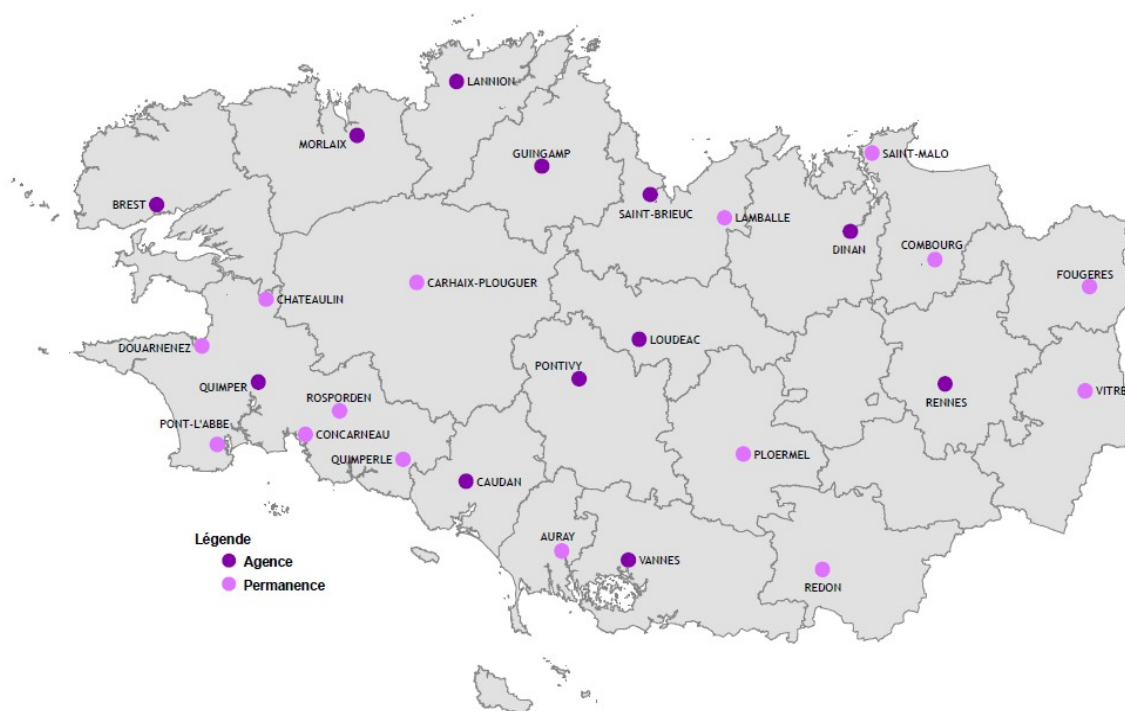
Le Conseil Handicap Emploi des Organismes de Placements Spécialisés (CHEOPS) de Bretagne constitue le réseau régional des 4 organismes de placement spécialisés Cap Emploi de Bretagne.

Le réseau Cap Emploi assure une mission de service public dédiée au diagnostic, l'orientation, l'accompagnement vers l'emploi et le placement des **personnes en situation de handicap**.

Il informe, conseille et soutient les employeurs publics et privés dans la définition des projets de recrutement et leur réalisation. Par ailleurs, il recherche et présente des candidatures ciblées, accompagne la mise en œuvre des aides et adaptations de poste et facilite l'intégration du collaborateur handicapé.

IMPLANTATION

12 agences et 15 permanences :



PROFESSIONNELS

60 professionnels sur l'ensemble de la région.

L'Association pour l'emploi des cadres (APEC)



MISSIONS

L'APEC assure les missions suivantes :

- **conseil et accompagnement des cadres et des jeunes** dans leurs projets professionnels ;
- **conseil aux entreprises** pour optimiser leurs recrutements et la gestion des compétences internes ;
- **collecte et publication des offres d'emploi** cadres ;
- **réalisation et diffusion d'études** sur l'emploi cadres (marchés , métiers..).

Modalités de services : en ligne, à distance, en face-à-face

IMPLANTATION

Un centre à Rennes et une antenne à Brest :

PROFESSIONNELS

14 professionnels dont :

- à Rennes : 9 consultants « mobilité » et 1 consultant « entreprises »
- à Brest : 3 consultants « mobilité » et 1 consultant « entreprises »